

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

ERNST & YOUNG Audit

## **ESI Group**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**KPMG Audit**

Département de KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2, avenue Gambetta  
92066 Paris-La Défense cedex  
S.A. au capital de € 5 497 100  
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG Audit**

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## ESI Group

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société ESI Group,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESI Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## ■ Evaluation des frais de développement et codes acquis

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le bilan comprend dans ses actifs incorporels des frais de développement capitalisés et des codes acquis dont la valeur nette comptable s'élève à K€ 19 589 et K€ 9 484 respectivement au 31 décembre 2021.</p> <p>Les frais de développement correspondent principalement à des dépenses de main-d'œuvre directe et de sous-traitance relatives à la création de nouvelles offres ou d'améliorations majeures des solutions existantes.</p>	<p>Nous avons ainsi mené les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ nous avons apprécié la conformité du traitement comptable des frais de développement et des codes acquis appliqué par la société aux normes comptables en vigueur ;</li><li>▶ nous avons procédé aux rapprochements entre les données comptables et les données de gestion qui présentent une information détaillée des projets capitalisés afin d'apprécier la fiabilité de l'information comptabilisée ;</li><li>▶ pour une sélection de projets, nous sommes remontés aux feuilles de temps afférentes et aux justificatifs de date de mise en service ;</li><li>▶ nous avons vérifié le correct calcul de la charge d'amortissement sur la base des durées établies projet par projet par la direction d'ESI Group ;</li></ul>

Tel que cela est indiqué dans la note B.2. de l'annexe aux comptes annuels, la capitalisation de ces frais de développement est conditionnée par le respect des critères énoncés dans le règlement sur les actifs immobilisés édictés par les règles et principes comptables français et les durées d'amortissement comprises entre 12 et 36 mois sont estimées projet par projet en fonction de la période au cours de laquelle ESI Group prévoit de générer un chiffre d'affaires avec la solution correspondante. Une dépréciation de la valeur nette comptable des frais de développement activés est comptabilisée lorsqu'à la clôture les avantages économiques futurs probables ne sont plus suffisants pour couvrir la valeur résiduelle de l'actif. Cette analyse est réalisée projet par projet.

Tel qu'indiqué dans la note C.1 de l'annexe aux comptes annuels, dans le contexte du plan « OneESI 2024 - Focus to Grow », le groupe a annoncé le redéploiement d'une partie importante de ses investissements R&D vers des opportunités de croissance et « core-business ». Cela se traduit par des mises au rebut des frais de développement pour un montant net de K€ 15 378.

De plus, tel qu'indiqué dans la note C.1 de l'annexe aux comptes annuels, dans le cadre de ce plan de transformation, ESI Group a identifié, d'une part, des codes sources, qui appartiennent à des activités non maintenues et qui ont été mis au rebut en 2021 pour K€ 5 056 et, d'autre part, des codes qui permettent le développement de logiciels liés aux activités de croissance du groupe et qui sont désormais amortis sur une durée de huit ans.

L'appréciation du respect des critères de capitalisation des frais de développement, la fixation de la durée d'amortissement et la dépréciation des projets capitalisés, ne générant plus de bénéfices économiques futurs, reposent sur le jugement de la direction et sur la fiabilité des procédures mises en place pour l'identification et la répartition des dépenses entre les différents projets engagés.

Sur cette base, nous avons considéré la capitalisation des frais de développement et des codes acquis comme un point clé de l'audit.

► nous avons rapproché la valeur nette comptable individuelle des principaux projets au volume d'affaires futur de la solution afférente figurant dans le dernier business plan communiqué fin 2021 au conseil d'administration ;

► nous avons vérifié le montant du mark-up appliqué aux dépenses de R&D chez ESI Group lorsque les développements sont réalisés par des filiales, en fonction des taux contractuels définis dans les accords intragroupes ;

► nous avons vérifié le bienfondé des dépréciations comptabilisées au 31 décembre 2021, s'agissant notamment des projets qui ne sont pas destinés à générer du chiffre d'affaires et des codes qui ne vont pas être maintenus dans le cadre de la nouvelle stratégie du groupe.

## ■ Evaluation des titres de participation

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation figurent au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 pour une valeur nette comptable de K€ 32 286. A la date d'acquisition, ces titres sont évalués au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les coûts qui y sont directement attribuables. A chaque clôture d'exercice, la valeur comptable des titres est comparée à sa valeur d'utilité, et si cette dernière s'avère inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable à la valeur d'utilité.</p> <p>Les différentes méthodes utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité sont décrites dans la note B.4 de l'annexe aux comptes annuels et se détaillent comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ les titres des filiales en activité sont valorisés sur la base d'un multiple du chiffre d'affaires ajusté de la trésorerie nette de la filiale, ou bien sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels futurs ;</li><li>▶ les titres des filiales en activité réduite ou en sommeil sont valorisés sur la base de la quote-part de situation nette revenant à votre société.</li></ul> <p>L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres, qui représentent un montant significatif à l'actif du bilan requiert l'exercice du jugement de la direction dans l'identification de critères déterminant la méthode d'évaluation à appliquer et des éléments à considérer en fonction des participations concernées notamment des éléments historiques (capitaux propres) ou des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité).</p> <p>Nous avons donc considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société pour l'évaluation des titres de participation aux règles et principes comptables en vigueur.</p> <p>Nos travaux ont consisté à examiner la justification produite par la direction au titre de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés. Notre examen de la méthodologie appliquée, selon les titres concernés, se détaille comme suit :</p> <p>Pour les principaux titres de participation dans les filiales en activité, nous avons :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ obtenu le multiple du chiffre d'affaires ajusté de la trésorerie nette de la filiale et apprécié la cohérence des données retenues avec les comptes des entités correspondantes ;</li><li>▶ obtenu les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des entités concernées et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles issues du dernier plan stratégique, établi sous le contrôle de la direction générale et approuvé par le conseil d'administration ;</li><li>▶ apprécié la cohérence des hypothèses retenues à la date de clôture et d'établissement des comptes ;</li><li>▶ comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;</li><li>▶ vérifié que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée au montant de la trésorerie nette de l'entité considérée.</li></ul> <p>Pour les principaux titres des filiales en activité réduite ou en sommeil :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ nous avons rapproché les capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ;</li></ul> <p>le cas échéant, nous avons pris connaissance de la documentation justifiant les ajustements opérés sur ces capitaux propres.</p>

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### ■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### ■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### ■ Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la directrice générale.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### ■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ESI Group par votre assemblée générale du 22 juin 2021 pour le cabinet KPMG S.A. et du 16 décembre 1997 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet KPMG S.A. était dans la première année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt-cinquième année (dont vingt-deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### ■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



## ■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 8 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

ERNST & YOUNG Audit

Stéphanie Ortega

Pierre-Henri Pagnon

# COMPTES ANNUELS D'ESI GROUP

## Compte de résultat

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
<b>Chiffre d'affaires</b>	E.1	85 821	82 936
Production stockée		—	—
Production immobilisée	E.2	30 151	33 188
Subventions d'exploitation		—	—
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	E.2	5 477	2 032
Autres produits	E.2	1 409	2 178
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>122 858</b>	<b>120 334</b>
Achats et variation de stock de marchandises		11	269
Autres achats et charges externes	E.3	56 888	59 341
Impôts, taxes et versements assimilés	E.4	1 287	1 147
Salaires et traitements		17 878	16 904
Charges sociales		8 500	7 689
Dotations aux amortissements des immobilisations	E.5	31 686	31 202
Dotations aux provisions	E.5	1 983	2 655
Autres charges	E.6	2 262	2 715
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>120 495</b>	<b>121 922</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 363</b>	<b>(1 588)</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	E.7	<b>(3 184)</b>	<b>(15 803)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>(821)</b>	<b>(17 391)</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	E.8	<b>(30 197)</b>	<b>(905)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		0	0
Impôts sur les bénéfices	F.5	3 026	3 122
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>(27 992)</b>	<b>(15 174)</b>

# Bilan

## Actif

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021			31 décembre 2020
		Valeur brute	Amortissements/ Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	C.1	84 896	(38 023)	46 873	68 260
Immobilisations corporelles	C.2	9 657	(7 769)	1 888	2 419
Immobilisations financières	C.3	63 962	(20 065)	43 897	49 531
<b>Actif immobilisé</b>		<b>158 515</b>	<b>(65 857)</b>	<b>92 658</b>	<b>120 210</b>
Stocks		—	—	—	—
Avances, acomptes versés/commandes	C.4	414		414	225
Créances clients et comptes rattachés	C.4	55 676	(3 828)	51 848	66 998
Autres créances	C.4	6 461		6 461	27 947
Valeurs mobilières de placement (actions propres)	C.5	3 663		3 663	3 889
Disponibilités		8 539		8 539	6 358
<b>Actif circulant</b>		<b>74 753</b>	<b>(3 828)</b>	<b>70 925</b>	<b>105 417</b>
Charges constatées d'avance	C.6	2 094		2 094	2 207
Charges à répartir sur plusieurs exercices	C.6	350		350	452
Écarts de conversion actif	C.7	6 033		6 033	5 644
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>241 745</b>	<b>(69 685)</b>	<b>172 060</b>	<b>233 930</b>

## Passif

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Capital social	D.2	18 193	18 110
Primes d'émission, de fusion, d'apport		39 516	38 811
Réserve légale		1 809	1 805
Report à nouveau		(1 746)	13 056
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(27 992)	(15 174)
Provisions réglementées		1 513	1 568
<b>Capitaux propres</b>	<b>D.1</b>	<b>31 293</b>	<b>58 176</b>
<b>Avances conditionnées</b>	<b>D.4</b>	<b>1 772</b>	<b>1 184</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>D.5</b>	<b>16 433</b>	<b>12 829</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	D.7	38 825	44 077
Emprunts et dettes financières divers	D.8	2 500	2 500
<b>Dettes financières</b>		<b>41 325</b>	<b>46 577</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	D.10	72	236
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D.6	48 775	71 954
Dettes fiscales et sociales	D.9	8 502	7 459
Autres dettes	D.10	12 924	29 429
<b>Dettes d'exploitation</b>		<b>70 273</b>	<b>109 078</b>
Produits constatés d'avance		3 612	1 529
Écarts de conversion passif	D.11	7 352	4 557
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>172 060</b>	<b>233 930</b>

## Annexe aux comptes annuels d'ESI Group

### SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

<b>NOTE A. Faits significatifs de l'exercice</b>	<b>3</b>	<b>NOTE D. Détail des postes du passif</b>	<b>14</b>
<b>NOTE B. Principes et méthodes comptables</b>	<b>4</b>	<b>NOTE E. Détail des postes du compte de résultat</b>	<b>19</b>
<b>NOTE C. Détail des postes de l'actif</b>	<b>9</b>	<b>NOTE F. Autres informations</b>	<b>22</b>

Le total du bilan au 31 décembre 2021 s'élève à 171 994 milliers d'euros et le compte de résultat de l'exercice affiche une perte de 27 992 milliers d'euros.

Les comptes sont établis conformément au Plan comptable général et aux principes généralement admis (PCG art. 831-1/1).

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les Notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

#### NOTE A. Faits significatifs de l'exercice

##### / Conséquences financières du nouveau plan stratégique – coûts de restructuration

Le Groupe a initié en 2021 son nouveau plan de croissance et de profitabilité « OneESI 2024 – Focus to Grow ».

Cette transformation s'est traduite par des réductions d'effectifs ainsi que la dépréciation d'actifs incorporels relatifs aux projets de développement de logiciels désormais considérés comme non essentiels ou ne correspondant pas aux offres produits du Groupe.

L'impact de cette restructuration est estimé à 26,7 millions d'euros, dont 6 millions d'euros concernant des coûts pour départs déjà notifiés et 20,7 millions d'euros de dépréciations d'actifs.

##### / Variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice

- En mars 2021, rachat des parts minoritaires de 5 % d'ESI Tunisie. ESI Group détient désormais 100 % des actions de cette filiale.
- En septembre et octobre 2021, rachat des parts minoritaire d'ESI Nihon. ESI Group détient désormais 100 % des actions de cette filiale.
- En décembre 2021, rachat des parts minoritaires d'ESI South America. ESI Group détient désormais 100 % des actions de cette filiale.
- En décembre 2021, rachat des parts minoritaires d'ESI Hankook. ESI Group détient désormais 100 % des actions de cette filiale.
- En avril 2021, rachat des parts minoritaires de STRACO, qui a été dissolue en date du 29/06/2021 par transmission Universelle de Patrimoine dans ESI Group.
- Dissolution de la filiale française CIVITEC en date du 10/02/2021, par Transmission Universelle de Patrimoine dans ESI Group.

Se reporter à la Note C.3.

## NOTE B. Principes et méthodes comptables

Les règles et méthodes sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément :

- Aux hypothèses de base :
  - continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices ;

- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels : la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### NOTE B.1. UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines Notes de l'annexe. ESI Group revoit ces estimations et appréciations de manière singulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les provisions pour risques et charges et les hypothèses retenues pour la valorisation des titres de participation et des amortissements et dépréciations de certains actifs incorporels.

### NOTE B.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

#### / Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés dans les comptes de charges par nature appropriée lorsqu'il s'agit de frais internes, et dans un compte de charges de sous-traitance lorsqu'il s'agit de frais de recherche et développement réalisés par des prestataires faisant partie du Groupe ou externes.

Les frais internes afférents aux développements engagés au cours de l'exercice sont activés par le compte de production immobilisée (salaires, charges sociales et coûts d'environnement).

L'activation se fait par projet. Les projets sont immobilisés à partir du moment où les critères d'activation sont atteints. Les projets de recherche ou la part des dépenses ne répondant pas à l'ensemble des critères restent en charge. Les projets non terminés à la date de clôture sont immobilisés en en-cours de production. La durée d'amortissement est estimée projet par projet en fonction de la période au cours de laquelle la société prévoit de générer un chiffre d'affaires avec la solution correspondante.

Les projets correspondant au développement de nouvelles versions de logiciels ESI, qui sont délivrées annuellement, sont amortis sur 12 mois.

Les projets correspondant au développement de nouvelles fonctionnalités majeures sont amortis sur 24 ou 36 mois selon le niveau d'innovation associé.

L'amortissement s'effectue à compter de la sortie de la version de logiciel (*release*).

En cas de risque de non-commercialisation des projets, une provision pour dépréciation est constatée sur les développements qui ne généreront pas d'avantages économiques futurs à une date ultérieure.

Au terme de leur amortissement, les frais de développement sont sortis de l'actif.

#### / Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Logiciels de bureautique et assimilés	1 an en linéaire
Autres logiciels d'exploitation	3 ans en linéaire
Codes/Logiciels tiers intégrés dans les produits	5 à 8 ans en linéaire

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

### NOTE B.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), et sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

---

Installations générales	6 ans en linéaire
Agencements, aménagements divers	10 ans en linéaire
Matériel de transport	5 ans en linéaire
Matériel de bureau	3 ans en linéaire
Matériel informatique neuf	3 ans dégressif
Matériel informatique d'occasion	1 an linéaire
Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

---

## NOTE B.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### / Participations et créances rattachées, frais d'acquisition

Les participations sont inscrites au bilan au coût historique d'achat des titres.

À la clôture, lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur coût d'achat, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité est calculée selon plusieurs méthodes dépendant de la situation de la filiale concernée :

- Les titres des filiales en activité sont valorisés sur la base d'un multiple du chiffre d'affaires ajusté de la trésorerie nette de la filiale, ou bien sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels futurs pour les entités récemment acquises ;
- Les titres des filiales avec une activité réduite ou en sommeil sont valorisés sur la base de la quote-part de situation nette revenant à ESI Group.

Les frais d'acquisition de titres de participation sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et déduits fiscalement par voie d'amortissements dérogatoires sur une période de cinq ans.

Les créances rattachées aux participations sont dépréciées en cas de risque de recouvrement.

### / Autres immobilisations financières

Elles sont constituées principalement de dépôts et cautionnements et de fonds de garantie factor (affacturage des créances de crédit impôt recherche).

## NOTE B.5. STOCKS

### / Stocks d'approvisionnement

Les autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat, selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

### / En-cours de production

Les en-cours de production correspondent à des études en cours de réalisation et sont valorisés au coût de production avec une marge à l'avancement.

## NOTE B.6. CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance (hors avance aux filiales), fondée sur la probabilité de son recouvrement, est inférieure à sa valeur comptable.

Les provisions éventuelles sont déterminées à partir d'une analyse individuelle des dossiers ou statistique.

## NOTE B.7. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition. Si à la clôture de l'exercice la valeur liquidative est inférieure à la valeur d'acquisition, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

À la clôture de l'exercice, les valeurs mobilières de placement sont composées exclusivement des actions propres de la Société, valorisées selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

## NOTE B.8. ACTIONS PROPRES

Dans le cadre des autorisations, limites et des objectifs fixés par l'Assemblée générale des actionnaires, ESI Group peut procéder à l'achat, l'échange ou le transfert de ses propres actions.

Le mode de comptabilisation et de dépréciation des actions propres est fonction de l'objectif sous-tendant l'acquisition.

Les actions propres adossées au contrat de liquidité souscrit par la Société sont comptabilisées en Immobilisations financières. Les actions propres répondant aux autres objectifs fixés par l'Assemblée générale (principalement croissance externe et attribution aux salariés) sont comptabilisées en Valeurs mobilières de placement.

## NOTE B.9. OPÉRATIONS EN DEVICES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ».

## NOTE B.10. INSTRUMENTS FINANCIERS DE CHANGE

ESI Group utilise des instruments financiers pour gérer son exposition aux variations des taux de change. La politique du Groupe est de n'intervenir sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de

## NOTE B.11. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Elles sont constituées d'amortissements dérogatoires de deux sortes :

- Différences entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation ;

## NOTE B.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de l'exercice.

### / Provision pour retraite et avantages similaires

Les engagements en matière de retraite sont évalués et comptabilisés selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés, qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de taux d'actualisation, de taux d'inflation et de projection des salaires futurs.

Une dépréciation est constatée lorsque le coût d'entrée des titres relatifs au contrat de liquidité se trouve être supérieur à la valeur actuelle déterminée par référence au cours de Bourse à la date de clôture.

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques pour la partie ne faisant pas l'objet de couverture.

Les pertes, gains ou provisions de change portant sur des créances ou dettes commerciales d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation et ceux portant sur des éléments financiers en résultat financier.

manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Lors des tombées d'échéances, ils sont comptabilisés en résultat d'exploitation lorsqu'ils couvrent des créances ou dettes commerciales et en résultat financier lorsqu'ils couvrent des éléments financiers. Ils sont présentés en engagements hors bilan dans l'annexe entre leur souscription et les tombées d'échéance.

- Amortissements sur les frais d'acquisitions des titres de participation.

La contrepartie de ces provisions réglementées est inscrite au compte de résultat en dotations et reprises exceptionnelles.

Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) sont appelés écarts actuariels.

La charge de la période est intégralement comptabilisée dans le compte de résultat :

- En résultat d'exploitation pour la partie afférente au coût des services et aux variations d'écarts actuariels ;
- En résultat financier pour la partie afférente aux intérêts d'actualisation.

La provision à la clôture de l'exercice correspond à l'engagement actuariel. La Société n'a pas souscrit d'actif de couverture.



## NOTE B.13. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur les licences de logiciels provient des redevances de droit d'utilisation accordé aux clients finaux, et des prestations de maintenance associées.

L'activité est réalisée au travers de trois types de contrats :

- L'octroi de licences annuelles renouvelables, incluant un droit d'utilisation du logiciel accompagné de prestations de maintenance pour une durée d'un an ;
- L'octroi de *Paid-Up Licences* conférant aux clients finaux un droit d'utilisation du logiciel pour une durée indéterminée, accompagné de prestations de maintenance pour une durée d'un an – avec possibilité de renouvellement au travers d'un contrat de maintenance ;
- Les contrats de maintenance, habituellement souscrits par les clients ayant acquis une *Paid-Up Licence* au cours des années précédentes, pour maintenir la continuité de cette prestation.

Ce chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les quatre critères suivants sont remplis :

- Le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord du client ;
- La livraison du logiciel ont eu lieu ;
- Le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est probable.

Les contrats ne distinguant pas la part licence et la part maintenance, la totalité du montant contractuel est reconnu dès la livraison du logiciel alors que les prestations de maintenance, jugées accessoires, vont être réalisées sur une durée d'un an.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services comprend principalement des honoraires de consulting et de formation et est constaté à l'avancement des projets, de même que la marge. Les coûts sont comptabilisés lorsqu'encourus. Une provision pour perte à terminaison est constituée le cas échéant.

Le chiffre d'affaires intragroupe est composé principalement de produits de redevances reçus des filiales de distribution du Groupe, de produits de sous-traitance de consulting, de refacturations de frais de personnel et de facturation de *management fees*.

### / Projets cofinancés

Lors de la production d'un projet cofinancé, le revenu comptabilisé en chiffre d'affaires est déterminé sur la base du taux d'avancement du projet, au prorata du pourcentage financé.

## NOTE B.14. INTÉGRATION FISCALE

À compter du 1<sup>er</sup> février 2008, ESI Group a constitué un groupe d'intégration fiscale avec sa filiale française Engineering System International.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, il a été convenu que la charge d'impôt d'Engineering System International intégrée

fiscalement serait égale à celle qui aurait été la sienne si la filiale n'avait pas été membre du groupe fiscal.

Concernant les comptes de l'exercice, l'intégration fiscale n'a pas d'impact sur la charge d'impôt de la Société.

## NOTE C. Détail des postes de l'actif

### NOTE C.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	31 décembre 2021
Frais de développement	49 421	25 455	(30 359)	44 517
Brevets, licences, marques	30 287	861	(6 702)	24 446
Fonds commercial	1 028		(371)	657
Immobilisations incorporelles en cours, Frais de développement	20 383	26 751	(31 949)	15 185
Autres immobilisations incorporelles en cours	7	357	(274)	90
<b>Total valeur brute</b>	<b>101 126</b>	<b>53 424</b>	<b>(69 655)</b>	<b>84 895</b>
Amortissements – Frais de développement	(20 928)	(30 866)	26 866	(24 928)
Amortissements – Brevets, licences, marques	(11 938)	(2 177)	1 019	(13 096)
Provisions – Fonds commercial	(73)		73	—
<b>Total amortissements et provisions</b>	<b>(32 939)</b>	<b>(33 043)</b>	<b>27 958</b>	<b>(38 024)</b>
Frais de développement	28 493	(5 411)	(3 493)	19 589
Brevets, licences, marques	18 349	(1 316)	(5 683)	11 350
Fonds commercial	955	—	(298)	657
Immobilisations incorporelles en cours, frais de développement	20 383	26 751	(31 949)	15 185
Autres immobilisations incorporelles en cours	7	357	(274)	90
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>68 187</b>	<b>20 381</b>	<b>(41 697)</b>	<b>46 871</b>

Dans le cadre du plan « OneESI 2024 – Focus to Grow », le Groupe a annoncé le redéploiement d'une partie importante de ses investissements R&D vers des opportunités de croissance et « *core-business* ». Cela se traduit par des mises au rebut des actifs incorporels identifiés suivants :

- Frais de développements : des frais de développements et projets co-financés en cours pour un montant de 15 378 milliers d'euros ;
- Codes acquis : des codes sources qui appartiennent aux activités qui ne sont plus alignées avec le cœur de métier d'ESI pour un

montant net de 5 056 milliers d'euros. Le Groupe a par ailleurs maintenu des codes sources qui permettent de poursuivre le développement de produits dans ces domaines stratégiques, ces derniers sont amortis sur une durée de 8 ans. La valeur nette comptable des codes acquis au 31/12/2021 s'élève à 9 484 milliers d'euros ;

- Autres actifs incorporels : des codes, des brevets qui ne sont plus en phase avec le plan stratégique pour un montant net de 572 milliers d'euros.

## NOTE C.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	31 décembre 2021
Agencements et aménagements	3 053	64	(1 068)	2 049
Matériel et mobilier de bureau	8 956	339	(1 713)	7 582
Autres immobilisations corporelles	27	—	—	27
<b>Total valeur brute</b>	<b>12 036</b>	<b>403</b>	<b>(2 781)</b>	<b>9 658</b>
Agencements et aménagements	(1 728)	(213)	847	(1 094)
Matériel et mobilier de bureau	(7 862)	(521)	1 736	(6 647)
Autres immobilisations corporelles	(27)	—	—	(27)
<b>Total amortissements, provisions</b>	<b>(9 617)</b>	<b>(734)</b>	<b>2 583</b>	<b>(7 768)</b>
Agencements et aménagements	1 325	(149)	(221)	955
Matériel et mobilier de bureau	1 094	(182)	23	935
Autres immobilisations corporelles	—	—	—	—
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>2 419</b>	<b>(331)</b>	<b>(198)</b>	<b>1 890</b>

## NOTE C.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	31 décembre 2021
Titres de participations	54 864	332	(2 845)	52 351
Créances rattachées aux participations	11 691	500	(2 107)	10 084
Autres immobilisations financières <sup>(a)</sup>	1 259	1 735	(1 468)	1 526
<b>Total valeur brute</b>	<b>67 814</b>	<b>2 567</b>	<b>(6 420)</b>	<b>63 961</b>
Provisions pour dépréciation des titres de participations	(15 444)	(5 405)	784	(20 065)
Provisions pour dépréciation des créances rattachées aux participations	(2 767)	(90)	2 857	—
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	(72)	—	72	—
<b>Total amortissements, provisions</b>	<b>(18 283)</b>	<b>(5 495)</b>	<b>3 713</b>	<b>(20 065)</b>
Titres de participations	39 420	(5 073)	(2 061)	32 286
Créances rattachées aux participations	8 924	410	750	10 084
Autres immobilisations	1 187	1 735	(1 396)	1 526
<b>TOTAL VALEUR NETTE</b>	<b>49 531</b>	<b>(2 928)</b>	<b>(2 707)</b>	<b>43 896</b>

(a) Cette ligne comprend principalement des dépôts et cautionnements relatifs aux locaux et des fonds de garantie factor.

## / Mouvements des titres de participation (valeur brute)

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	31 décembre 2021
Engineering System International	458			458
ESI Japan, Ltd.	75	96		171
ESI North America, Inc.	3 726			3 726
ESI UK Ltd.	164			164
Calcom ESI SA	2 678			2 678
Hankook ESI Co., Ltd.	941	29		970
ESI Group Hispania s.l.	100			100
Mecas ESI s.r.o.	912			912
STRACO SA	1 789	95	(1 884)	0
ESI US Holdings, Inc.	834			834
Frais Zhong Guo ESI Co., Ltd.	2			2
ESI Software (India) Private Ltd.	2			2
ESI US R&D, Inc.	4 128			4 128
Hong Kong ESI Co., Ltd.	119			119
Frais Hong Kong ESI Co., Ltd.	2			2
ESI-ATE Holdings Ltd.	1 737			1 737
Frais ESI-ATE Holdings Ltd.	56			56
ESI Italia s.r.l.	1 050			1 050
ESI South America Comércio e Serviços de Informática Ltda	6	50		56
ESI Services Tunisie	242	62		304
Frais ESI Services Tunisie	8			8
ESI Group Beijing Co., Ltd.	543			543
ESI Software Germany gmbh	10 708			10 708
Frais ESI Software Germany gmbh	322			322
ESI Nordics AB	446			446
Frais ESI Nordics AB	129			129
Open CFD Ltd.	2 351			2 351
Frais Open CFD Ltd.	162			162
ESI Services Vietnam Co., Ltd.	124			124
Frais ESI Services Vietnam Co., Ltd.	14			14
AECC-ESI (Beijing) Technology Co., Ltd.	448			448
Frais AECC-ESI (Beijing) Technology Co., Ltd.	87			87
Frais Mineset Inc. fusionnée dans ESI US R&D Inc.	293			293
CIVITEC	900		(900)	0
Frais CIVITEC	62		(62)	0
ESI ITI Gmbh	18 710			18 710
Frais ESI ITI Gmbh	436			436
Cademce SAS	100			100
<b>TOTAL</b>	<b>54 864</b>	<b>332</b>	<b>(2 846)</b>	<b>52 350</b>

Les mouvements de l'exercice concernent :

- Le rachat de la part minoritaire restante de STRACO de 2,3 % pour 95 milliers d'euros pour effectuer la Transmission Universelle de Patrimoine au sein d'ESI Group, celle-ci ayant résulté en comptabilisation d'un bonus de confusion en résultat financier à hauteur de 1 755 milliers d'euros ;
- La Transmission Universelle de Patrimoine de CIVITEC au sein d'ESI Group, celle-ci ayant résulté en comptabilisation d'un mali de confusion en résultat financier à hauteur de -1 989 milliers d'euros ;
- L'acquisition en mars 2021 des parts minoritaires de 5 % d'ESI Tunisie pour 62 milliers d'euros afin qu'ESI Group détienne désormais 100 % des actions de cette filiale ;
- L'acquisition en septembre et octobre 2021 des parts minoritaires d'ESI Nihon de 80 milliers d'euros et 16 milliers d'euros, afin qu'ESI Goup détienne désormais 100 % des actions de cette filiale ;
- L'acquisition en décembre 2021 des parts minoritaires d'ESI South America pour 50 milliers d'euros afin qu'ESI Group détienne désormais 100 % des actions de cette filiale ;

- L'acquisition en décembre 2021 des parts minoritaires d'ESI Hankook pour 29 milliers d'euros afin qu'ESI Group détienne désormais 100 % des actions de cette filiale.

### / Mouvements de la provision sur titres de participation

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Reprise	31 décembre 2021
ESI-ATE Holdings Limited	1 737			1 737
Hong Kong ESI CO., Limited	119			119
Open CFD Limited	1 589	645		2 234
Mineset	—			—
ESI US R&D	3 479			3 479
Cademce	100			100
Calcom	1 646	376		2 022
ESI ITI GmbH	5 990	4 384		10 374
Civitec	784		(784)	—
<b>TOTAL</b>	<b>15 444</b>	<b>5 405</b>	<b>(784)</b>	<b>20 065</b>

Au 31 décembre 2021, la valeur nette comptable des titres de la filiale Calcom a été ajustée à la valeur de sa situation nette.

La valeur nette comptable des titres des filiales ESI ITI GmbH et Open CFD Limited a été alignée sur la valeur réestimée de chaque filiale (Note B.4).

Lors de la Transmission Universelle au Patrimoine de CIVITEC dans les comptes ESI Group, les titres de participations et la provision correspondante a été reprise.

### / Créances sur participations

(En milliers d'euros)	Valeur brute		Taux
	31 décembre 2020	31 décembre 2021	
Prêt ESI North America, Inc. 9 700 KUSD	7 904	8 564	Libor \$ 6 mois +1 % de marge
Prêt Hong Kong ESI Co., Limited 1 124 KUSD <sup>(a)</sup>	916	—	Libor \$ 6 mois +1 % de marge
Prêt ESI Group Hispania s.l.	1 020	1 520	Prêt participatif plafonné à 5 %
Prêt ESI-ATE Holdings Limited 2 271 KUSD <sup>(a)</sup>	1 851	—	Libor \$ 6 mois +1 % de marge
<b>TOTAL</b>	<b>11 691</b>	<b>10 084</b>	

(a) Ces deux prêts sont intégralement dépréciés.

Les créances rattachées à des participations d'Hong Kong et ATE ont été considérées comme une perte financière au cours de l'exercice 2021.

ESI Group a accordé un prêt complémentaire à ESI Hispania d'un montant de 500 milliers d'euros.

Les mouvements de l'exercice pour ESI North America correspondent à des revalorisations liées au taux de change.

Les produits financiers correspondants sont facturés et comptabilisés dans le résultat financier.

## NOTE C.4. CRÉANCES – PROVISIONS SUR CRÉANCES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021			31 décembre 2020
	Valeur brute	Dues à 1 an au plus	Dues à plus de 1 an	Valeur brute
Prêts Groupe (C.3)	10 084		10 084	11 691
Actions propres (C.3)	232		232	69
Dépôts et cautionnements (C.3)	1 295		1 295	1 189
Clients douteux ou litigieux	3 654	3 654		3 043
Créances clients	13 063	13 063		9 232
Créances clients vis-à-vis de sociétés liées	38 919	38 919		57 794
Créance impôt sur les sociétés – Acomptes versés	—	—		—
Créance crédit impôt recherche <sup>(a)</sup>	3 579	3 579		3 122
Créance crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi	332	332		378
Autres crédits d'impôts		—		292
Taxe sur la valeur ajoutée	923	923		2 549
Projets cofinancés		—		2 708
Fournisseurs débiteurs	414	414		225
Groupe et associés	687	687		18 267
Autres créances	913	913		627
Charges constatées d'avance (C.6)	2 094	2 094		2 208
<b>TOTAL</b>	<b>76 189</b>	<b>64 578</b>	<b>11 611</b>	<b>113 394</b>

(a) La créance crédit impôt recherche a été factorisée, la contrepartie est comptabilisée en crédit d'impôt de recherche.

### / Détail des provisions sur créances

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Provision CIVITEC	Reprise utilisée	31 décembre 2021
Provisions clients douteux	3 071	977	10	230	3 828
Provisions autres créances			—		—
<b>TOTAL</b>	<b>3 071</b>	<b>977</b>	<b>10</b>	<b>230</b>	<b>3 828</b>

## NOTE C.5. ACTIONS PROPRES

Les actions propres au bilan sont classées en Immobilisations financières pour 232 milliers d'euros (contrat de liquidité) et en Valeurs mobilières de placement pour 3 663 milliers d'euros.

### / Détails du nombre d'actions propres

	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	31 décembre 2021
<b>ACTIONS PROPRES</b>	<b>362 693</b>		<b>21 786</b>	<b>340 907</b>

La valeur totale au bilan est donc de 3 895 milliers d'euros, à comparer à une valeur liquidative de 25 407 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

## NOTE C.6. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE ET CHARGES À RÉPARTIR

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Charges constatées d'avance sur loyers et locations	368	673
Charges constatées d'avance sur contrats de maintenance	1 355	1 464
Charges constatées d'avance autres	371	71
Frais émission emprunt <sup>(a)</sup>	350	452
<b>TOTAL</b>	<b>2 444</b>	<b>2 660</b>

(a) Amortissement des frais de mise en place du crédit syndiqué en 2018 et des prêts garantis par l'État en 2020, sur la durée de ces derniers.

## NOTE C.7. ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF

Ils sont relatifs aux postes de bilan suivants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients et comptes rattachés	4 707	4 691
Fournisseurs et comptes rattachés	1 308	867
Autres créances et dettes	18	86
<b>TOTAL</b>	<b>6 033</b>	<b>5 644</b>

## NOTE C.8. PRODUITS À RECEVOIR

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Factures clients à établir	7 553	3 500
Factures clients à établir vis-à-vis de sociétés liées	6 455	7 384
Avoirs fournisseurs à recevoir	18	4
Avoirs fournisseurs à recevoir vis-à-vis de sociétés liées	396	396
Produits divers	—	—
<b>TOTAL</b>	<b>14 422</b>	<b>11 284</b>

## NOTE D. Détail des postes du passif

### NOTE D.1. CAPITAUX PROPRES

Les mouvements de l'exercice sont décrits dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Affectation du résultat 2020	Résultat 2021	Autres	31 décembre 2021
Capital	18 110			83	18 193
Prime d'émission	26 280			705	26 985
Prime de fusion ESI Software	9 677				9 677
Prime de fusion Systus	2 854				2 854
Réserve légale	1 809				1 809
Report à nouveau	13 056	(15 174)		372	(1 746)
Résultat de l'exercice	(15 174)	15 174	(27 992)		(27 992)
Provisions réglementées	1 568			(55)	1 513
<b>TOTAL</b>	<b>58 180</b>	<b>—</b>	<b>(27 992)</b>	<b>1 105</b>	<b>31 293</b>

Les mouvements présentés dans la colonne Autres correspondent à :

- l'augmentation de capital constatée suite à l'exercice de 27 549 options de souscription d'actions (émission d'actions nouvelles d'une valeur unitaire de 3 euros) pour 82 milliers d'euros ;
- l'amortissement dérogatoire sur frais d'acquisition de titres de participation -55 milliers d'euros dont 62 milliers d'euros de

reprise lié à la sortie des frais d'acquisition sur titre de participation de CIVITEC et +7 milliers d'euros d'amortissement dérogatoire 2021 ;

- l'impact du report à nouveau suite à la reprise de la R&D capitalisée non présente dans les comptes CIVITEC lors de son Transfert Universel de Propriété 372 milliers d'euros.

### NOTE D.2. CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres		
	À la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice
Actions ordinaires (valeur nominale : 3 euros)	6 064 141	27 549	—
Dont actions de préférence (vote double)	2 052 211	—	—

L'augmentation du nombre d'actions ordinaires résulte de l'exercice d'options de souscription pour 27 549 actions.

### NOTE D.3. PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS ET D' ACTIONS GRATUITES

Des plans d'options de souscription et d'achat d'actions et des plans d'actions gratuites ont été autorisés par différentes Assemblées générales et sont susceptibles de diluer le capital social d'ESI Group. Les tableaux suivants décrivent les plans en cours.

#### / Stock-options

Numéro de plan (date de l'Assemblée générale)	Date du Conseil d'administration	Nombre d'options attribuables décidées en AG	Nombre d'options attribuées	Dont accordées sous condition de performance	Prix d'exercice	Nombre d'options exerçables au 31 décembre 2021	Année limite d'exercice des options
Plan n° 10 (AG 2012)	19/12/2012		150 850	62 300	27,82		2021
Plan n° 10 bis (AG 2012)	07/02/2014		11 000		24,42	375	2022
Plan n° 10 ter (AG 2012)	26/03/2015		15 000		21,66		2025
Plan n° 10 quater (AG 2012)	22/07/2015		3 150		27,17	—	2025
	<b>Total AG 2012</b>	<b>180 000</b>	<b>180 000</b>	<b>62 300</b>		<b>375</b>	
Plan n° 17 (AG 2014)	22/07/2015		7 350		27,17		2023
Plan n° 17 bis (AG 2014)	11/03/2016		10 000		23,35		2026
Plan n° 17 ter (AG 2014)	05/05/2017		18 175		50,92	13 700	2025
Plan n° 17 quater (AG 2014)	05/05/2017		1 875	1 875	50,92		2025
	<b>Total AG 2014</b>	<b>180 000</b>	<b>37 400</b>	<b>1 875</b>		<b>13 700</b>	
Plan n° 19 (AG 2017)	18/07/2018		43 950	32 963	42,97	8 089	2026
Plan n° 19 bis (AG 2017)	01/02/2019		20 000	15 000	27,04	—	2027
Plan n° 19 ter (AG 2017)	18/12/2019		25 785		29,12	—	2027
	<b>Total AG 2017</b>	<b>180 000</b>	<b>89 735</b>	<b>47 963</b>		<b>8 089</b>	
Plan n° 21 (AG 2021)	10/09/2021		24 000	24 000	60,47	—	2029
	<b>Total AG 2020</b>	<b>300 000</b>	<b>24 000</b>	<b>24 000</b>		<b>—</b>	
<b>TOTAL STOCK-OPTIONS</b>		<b>840 000</b>	<b>331 135</b>	<b>136 138</b>		<b>22 164</b>	

#### / Actions gratuites



Numéro de plan (date de l'Assemblée générale)	Date du Conseil d'administration	Nombre			Nombre d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2021	Fin de période d'acquisition des droits
		d'actions attribuables décidées	d'actions attribuées	Dont accordées sous condition de performance		
Plan n° 6 (AG 2016)	21/07/2016		25 000			2020
Plan n° 7 (AG 2016)	23/12/2016	60 000	2 275		—	2020
Plan n° 8 (AG 2016)	01/08/2017		9 000			2021
Plan n° 9 (AG 2018)	18/07/2018		10 617	7 964	—	2021
Plan n° 9 bis (AG 2018)	18/07/2018		2 441			2020
Plan n° 9 ter (AG 2018)	18/07/2018		15 500		3 002	2022
Plan n° 9 quater (AG 2018)	18/07/2019	60 000	16 250		2 333	2023
Plan n° 9 quinquies (AG 2018)	18/12/2019		6 337		4 237	2022
Plan n° 9 sexies (AG 2018)	18/12/2019		2 521		—	2021
Plan n° 9 septies (AG 2018)	19/03/2020		5 000		5 000	2023
Plan n° 10 (AG 2020)	25/06/2020		3 000			2023
Plan n° 10 bis (AG 2020)	10/06/2021		7 000		7 000	2023
Plan n° 10 ter (AG 2020)	04/10/2021		8 122	4 061	8 122	2025
Plan n° 10 quater (AG 2020)	04/10/2021		3 255		3 255	2024
Plan n° 10 quinquies (AG 2020)	04/10/2021	60 000	15 250		15 250	2025
Plan n° 10 sexies (AG 2020)	04/10/2021		716		716	2025
Plan n° 10 septies (AG 2020)	04/10/2021		8 331		8 331	2024
Plan n° 10 octies (AG 2020)	19/11/2021		4 000	2 000	4 000	2025
Plan n° 10 novies (AG 2020)	19/11/2021		10 000		10 000	2025
<b>TOTAL ACTIONS GRATUITES</b>		<b>180 000</b>	<b>154 615</b>	<b>14 025</b>	<b>71 246</b>	

L'ensemble des plans d'options de souscription et d'actions gratuites comportent des conditions de présence pendant la période d'acquisition des droits.

#### NOTE D.4. AVANCES CONDITIONNÉES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	1 an au plus	Plus de 1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2020
Avance Ademe	768	18	70	680	803
Avance Bpifrance	1 004	187	817		382
<b>TOTAL</b>	<b>1 772</b>	<b>205</b>	<b>887</b>	<b>680</b>	<b>1 185</b>

#### NOTE D.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Reprise	31 décembre 2021
Écart de conversion actif (Note C.7)	5 644	6 033	(5 644)	6 033
Provisions risques et charges (exploitation)	1 594	5 641	(1 148)	6 087
Provision pour engagements de retraite	5 591	448	(1 725)	4 314
<b>TOTAL</b>	<b>12 829</b>	<b>12 122</b>	<b>(8 517)</b>	<b>16 434</b>

Les provisions risques et charges d'exploitation correspondent à des risques et charges sociales dont 5 130 milliers d'euros liés à la provision sociale relative au Plan de Sauvegarde d'Emploi.

Les mouvements de l'exercice concernant la provision pour engagements de retraite se décomposent en :

- 393 milliers d'euros de dotation d'exploitation, ainsi qu'une reprise de provision de -1 364 milliers d'euros au titre des réductions de régime, 288 milliers d'euros de pertes sur les écarts actuariels et 73 milliers d'euros au titre des prestations payées par l'employeur ;
- 15 milliers d'euros de dotation financière correspondant à la charge d'intérêts.

## / Hypothèses actuarielles de l'engagement retraite

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'actualisation	0,90 %	0,35 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %

Le taux d'actualisation correspond au taux des obligations d'entreprises notées AA sur la zone euro et ajusté à la durée des engagements de la Société. Les taux de rotation du personnel sont déterminés par tranche d'âge en fonction de l'historique de la Société.

## NOTE D.6. ÉTATS DES DETTES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	1 an au plus	Plus de 1 an, moins de 5 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2020
Emprunts bancaires (D.7)	38 825	6 210	32 615		44 077
Dettes financières diverses (D.8)	2 500	2 500			2 500
Fournisseurs et comptes rattachés	3 769	3 769			4 541
Fournisseurs et comptes rattachés Groupe	45 006	45 006			67 355
Personnel et comptes rattachés (D.9)	3 871	3 871			2 959
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (D.9)	3 559	3 559			2 945
État : taxe sur la valeur ajoutée (D.9)	373	373			1 245
État : autres impôts, taxes et assimilés (D.9)	700	700			310
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			—		57
Groupe et associés (D.10)	11 481	11 481			26 967
Autres dettes d'exploitation (D.10)	1 444	1 444			2 308
Produits constatés d'avance	3 612	3 612			1 529
<b>TOTAL</b>	<b>115 140</b>	<b>82 525</b>	<b>32 615</b>	<b>—</b>	<b>156 793</b>

## NOTE D.7. EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS

Au 31 décembre 2021, ce poste s'élève à 38 825 milliers d'euros dont :

- 20 000 milliers d'euros relatifs à la part du crédit syndiqué à remboursement pluriannuel, dont 5 millions à échéance 2022 ;
- 13 750 milliers d'euros relatifs à deux prêts garantis par l'État signés en 2020 ;
- 3 200 milliers d'euros d'emprunt auprès de Bpifrance, dont 800 milliers d'euros à échéance 2022 ;
- 1 575 milliers d'euros d'emprunt de refinancement du déménagement des locaux de Rungis – échéance octobre 2023 ;
- 300 milliers d'euros principalement d'intérêts courus sur emprunts.

La principale source de financement d'ESI Group est le crédit syndiqué, qui se compose d'une part à remboursement pluriannuel de 20 millions d'euros au 31 décembre 2021, et d'une enveloppe de 10 millions d'euros de crédit renouvelable, non utilisée à fin 2021.

Les échéances de la part à remboursement pluriannuel tombent au 30 avril chaque année, jusqu'au 30 avril 2025. Le crédit syndiqué fait l'objet d'une rémunération sur la base du taux Euribor et d'une marge pouvant être de 2 %, 2,25 % ou 2,5 % en fonction du niveau de ratio Dette financière nette/EBITDA se rapportant aux comptes consolidés de l'exercice précédent. La marge appliquée en 2021 a été de 2,25 %.

ESI Group a signé en 2020 deux prêts garantis par l'État : en août avec BPI France un prêt de 1,75 million d'euros, et en octobre avec le pool bancaire du crédit syndiqué un prêt de 12 millions d'euros. ESI Group a choisi de rembourser les prêts sur une durée de cinq ans par trimestre. Les taux d'intérêt sont propres à chaque banque et appliqués à leurs quote-parts de financement respectives.

Les engagements hors bilan relatifs au crédit syndiqué sont développés en Note F.4.

## NOTE D.8. DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	1 an au plus	Plus de 1 an, Moins 5 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2020
Billet à ordre	2 500	2 500			2 500
<b>TOTAL</b>	<b>2 500</b>	<b>2 500</b>			<b>2 500</b>

ESI Group a eu recours à un billet à ordre en fin d'année pour un montant de 2,5 millions d'euros avec un taux d'intérêt variable.

## NOTE D.9. DETTES FISCALES ET SOCIALES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Provision pour congés payés/RTT charges incluses	2 330	2 313
Provision primes à verser au personnel charges incluses	2 922	2 101
Organismes sociaux et autres	2 177	1 509
TVA collectée	373	1 245
Taxes	700	310
<b>TOTAL</b>	<b>8 502</b>	<b>7 478</b>

## NOTE D.10. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	Augmentation	Diminution	31 décembre 2021
Clients créditeurs	388		(317)	71
Compte courant filiales	26 967		(15 486)	11 481
Avances projets cofinancés	440		(440)	—
Autres dettes	1 869		(425)	1 444
<b>TOTAL</b>	<b>29 664</b>	<b>—</b>	<b>(16 668)</b>	<b>12 996</b>

## NOTE D.11. ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF

Ils sont relatifs aux postes de bilan suivants :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Clients et comptes rattachés	6 066	2 938
Fournisseurs et comptes rattachés	371	1 511
Créances rattachées à des participations	660	71
Autres créances et dettes	254	37
<b>TOTAL</b>	<b>7 351</b>	<b>4 557</b>

## NOTE D.12. CHARGES À PAYER

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Emprunts et dettes financières	300	252
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 262	4 829
Provision pour congés payés/RTT charges incluses	2 330	2 313
Provision primes à verser au personnel charges incluses	2 921	2 101
Autres charges fiscales	366	150
Autres dettes (avances projets cofinancés)	205	440
<b>TOTAL</b>	<b>9 384</b>	<b>10 085</b>

## NOTE E. Détail des postes du compte de résultat

### NOTE E.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

#### / Décomposition par nature

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Licences de logiciels	12 029	11 184
Sous-traitance, consulting et autres produits	941	1 013
Redevances reçues des filiales de distribution du Groupe	64 223	63 255
Sous-traitance, consulting et autres produits Groupe	1 123	1 270
Produits activités annexes Groupe	2 497	2 127
<i>Management fees</i> Groupe	5 008	4 087
<b>TOTAL</b>	<b>85 821</b>	<b>82 936</b>

#### / Décomposition par zone géographique

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
France	9 479	9 390
Europe (hors France)	29 385	27 377
Amériques	13 717	12 988
Asie	33 240	33 181
<b>TOTAL</b>	<b>85 821</b>	<b>82 936</b>

## NOTE E.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Production stockée		-
Production immobilisée	30 151	33 188
Reprise sur amortissements et provisions	3 176	—
Reprise sur provision change sur créances et dettes commerciales	—	—
Transfert de charges	2 301	2 032
Autres produits	1 409	2 178
<b>TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>37 036</b>	<b>37 398</b>

## NOTE E.3. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Études et prestations de services	7 289	6 594
Études et prestations de services Groupe	17 088	18 067
Frais de recherche et développement Groupe	19 861	20 692
Matières et fournitures	288	—
Locations et charges locatives	5 083	5 009
Entretien, maintenance, réparations	1 384	2 046
Assurances	226	201
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 308	3 276
Redevances sur produits tiers et commissions sur ventes	1 715	1 563
Publicité, relations extérieures	234	493
Frais de déplacements	135	416
Frais postaux, télécommunications	273	325
Divers	1 004	659
<b>TOTAL</b>	<b>56 888</b>	<b>59 341</b>

## NOTE E.4. IMPÔTS ET TAXES

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	929	503
Cotisation foncière des entreprises	141	158
Taxes d'apprentissage, de formation continue et d'effort construction	457	367
Autres impôts et taxes	(240)	119
<b>TOTAL</b>	<b>1 287</b>	<b>1 147</b>

## NOTE E.5. DOTATIONS D'EXPLOITATION

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Dotations amortissements frais de développement	29 308	29 659
Dotations amortissements autres immobilisations incorporelles	1 635	782
Dotations amortissements immobilisations corporelles	743	761
Dotations amortissements charges à répartir	102	91
Dotations provision pour dépréciation des comptes clients	977	546
Dotation provision engagement retraite	393	516
Dotation provision risques et charges	511	1 501
<b>TOTAL</b>	<b>33 669</b>	<b>33 856</b>

## NOTE E.6. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Redevances	6	14
Rémunération administrateurs	343	329
Pertes de change sur créances et dettes commerciales	1 897	2 319
Pertes sur créances irrécouvrables	—	—
Charges diverses	16	53
<b>TOTAL</b>	<b>2 262</b>	<b>2 715</b>

## NOTE E.7. RÉSULTAT FINANCIER

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat de change réalisé	399	(52)
Intérêts d'emprunts	(917)	(904)
Intérêts sur compte courant filiales net	(42)	(247)
Dotation provision engagement retraite	(15)	(40)
Provision dépréciation titres de participation et créances rattachées	(5 405)	(9 254)
Reprise provision pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées	784	272
Boni/Mali de confusion	(239)	(1 356)
Provision change nette de reprise	2 378	(4 206)
Autres charges/produits financiers	(127)	(16)
<b>TOTAL</b>	<b>(3 184)</b>	<b>(15 803)</b>

## NOTE E.8. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Résultat sur mouvements des actions propres	(149)	(174)
Dotations amortissements dérogatoires	(7)	(159)
Perte définitive sur crédit d'impôt étranger non utilisé	(879)	(616)
Coûts de départs liés au plan OneESI	(874)	0
Dépréciation et mise au rebut des actifs incorporels et autres	(21 370)	0
Charges et Produits liés aux sorties d'immobilisations corporelles	(184)	0
Charges et Produits liés aux sorties d'immobilisations financières	(2 387)	0
Provision liée à la restructuration OneESI	(5 130)	0
Indemnités suite au litige IP	883	0
Divers	(101)	43
<b>TOTAL</b>	<b>(30 198)</b>	<b>(906)</b>

## NOTE F. Autres informations

### NOTE F.1. EFFECTIF MOYEN

(En équivalent temps plein)	31 décembre 2021 Salariés	31 décembre 2020 Salariés
Cadres	222	245
Agents de maîtrise, employés	12	14
<b>TOTAL</b>	<b>234</b>	<b>259</b>

Effectif moyen présenté incluant les salariés en France et dans les succursales et bureaux à l'international.

### NOTE F.2. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Les montants totaux versés aux quatre mandataires sociaux d'ESI Group sont les suivants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Salaires	359	427
Avantages en nature	13	10
Rémunération administrateurs	18	100
Rémunérations versées par des sociétés contrôlées	435	777
Avantages en nature versés par des sociétés contrôlées	0	11
<b>TOTAL</b>	<b>825</b>	<b>1 325</b>

### NOTE F.3. SUCCURSALES

Deux succursales sont intégrées dans les comptes d'ESI Group :

La succursale de Shanghai ayant fermé au 31/03/2021. Au 31/12/2021, seule la succursale Néerlandaise est existante.

Nom	Adresse	Pays
ESI Group Netherlands – Branch Office	Vlieland 11, 2716AA Zoetermeer Zuid-Holland	Pays-Bas
ESI Group Shanghai Representative Office	Cross Region Plaza, Unit 20D, 899 Lingling Road 200235 Shanghai	Chine

### NOTE F.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### / Engagements locatifs futurs

(En milliers d'euros)	Inférieurs à 1 an	Supérieurs à 1 an et inférieurs à 5 ans
Locations immobilières	1 423	6 154
Locations mobilières	152	126
<b>TOTAL</b>	<b>1 575</b>	<b>6 280</b>

Les engagements locatifs futurs correspondent aux montants restants dus sur les principaux contrats de location et baux jusqu'à leur plus proche échéance.

#### / Engagements financiers

Dans le cadre de la convention de crédit du 20 décembre 2018, ESI Group a consenti le nantissement de 99,98 % des actions de la filiale française Engineering System International et de 100 % des actions des filiales allemandes ESI Software Germany GmbH et ESI ITI GmbH.

Tant qu'il sera débiteur d'une obligation au titre de la convention ou des documents de sûretés, l'emprunteur s'engage, sous contrainte de remboursement anticipé, à respecter le ratio Dette financière nette consolidée divisée par l'EBITDA consolidé, dont les seuils à respecter sur la durée du contrat de crédit syndiqué sont progressivement dégressifs. Au 31 décembre 2021, le seuil à respecter est de 3. Sur la base des comptes consolidés annuels, le Groupe respecte ce ratio.

En termes de gestion de son exposition aux variations des taux de change et des taux d'intérêt, ESI Group a souscrit les instruments financiers suivants, dont les tombées d'échéance sont comptabilisées en résultat financier pour les instruments de taux et en résultat d'exploitation pour les instruments de change :

#### ■ Instruments de taux :

- Le contrat de crédit syndiqué signé en décembre 2018 requiert la mise en place de couverture du taux variable à hauteur de 50 % de l'encours du crédit. Deux swaps de taux ont été mis en place début 2019 en couverture du crédit, de 7 millions d'euros de nominal chacun, où ESI Group reçoit Euribor 3 mois (avec un plancher à 0 %) et paie un taux fixe de respectivement 0,085 % et 0,092 %. À fin 2021 les sous-jacents couverts par chacun de ces contrats sont de 5 000 milliers d'euros ;

#### ■ Instruments de change :

- Afin de couvrir les flux de trésorerie en devises entre la société mère du Groupe et ses filiales. ESI Group peut à tout moment se porter acquéreur d'options sur devises et toute autre forme de contrats de devise. Les instruments en place au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont porté sur le yen japonais (*non delivery FX forward*) pour 1 682 millions de JPY, le won coréen (*non delivery FX forward*) pour 1 200 millions de KRW et la roupie indienne (*non delivery FX forward*) pour 200 millions INR.

#### / Cautions et nantissements

Au 31 décembre 2020, ESI Group est engagé dans une caution auprès du Crédit du Nord pour un montant de 82 milliers d'euros, mise en place en novembre 2012, à échéance au 28 novembre 2021 plus six mois.



## NOTE F.5. PASSAGE DU RÉSULTAT COMPTABLE AU RÉSULTAT FISCAL

(En milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Passage résultat fiscal	Résultat fiscal	(Charge)/Profit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	(821)	6 954	6 133		6 133
Résultat exceptionnel	(30 197)	7 020	(23 177)		(23 177)
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi		(1)	(1)		(1)
Crédit d'impôt recherche	3 026	(3 026)	—		—
<b>TOTAL DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(27 992)</b>	<b>10 947</b>	<b>(17 045)</b>	<b>—</b>	<b>(17 045)</b>

## NOTE F.6. ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(En milliers d'euros)	31 décembre 2021
Contribution sociale de solidarité	—
Indemnités de départ à la retraite	4 313
Écart de conversion passif	7 352
Intérêts	200
<b>TOTAL DIFFÉRENCES TEMPORAIRES</b>	<b>11 865</b>
<b>ALLÈGEMENT NET DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (TAUX D'IMPOSITION DE 26,5 %)</b>	<b>3 144</b>

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés ont été évalués sur la base du taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés. Ils proviennent des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges. La Société a des déficits reportables au 31 décembre 2021

à hauteur de 43 millions d'euros. L'essentiel de ce montant de déficit provient de l'année 2019, suite au changement de date de clôture qui a engendré un exercice d'une durée exceptionnelle de 11 mois et également des opérations de restructurations survenus au cours de l'exercice 2021.

## NOTE F.7. ESI GROUP, SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE

ESI Group est la société holding consolidante du Groupe de même nom.

## NOTE F.8. TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Siège social	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice (converti au taux de clôture)		Quote-part du capital détenue (En %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société ou par la filiale et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice (converti au taux moyen)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice (converti au taux moyen)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	
		Capital	de l'exercice		Brute	Nette						
<i>(En milliers d'euros)</i>												
<b>A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de la Société</b>												
<b>1. Filiales détenues à plus de 50 %</b>												
Engineering System		1	02									
International SAS	France	0	1 892	100,0	458	458	(2 016)		16 928	291		
ESI Japan, Ltd.	Japon	9	(545)	100,0	171	171	(2 206)		27 562	211		
Hankook ESI Co., Ltd.	Corée du Sud	99	(2 603)	100,0	970	970			5 059	(859)		
ESI North America,	États-Unis	8	(6 351)	100,0	3 726	3 726	8 564		19 997	573		
ESI Group Hispania	Espagne	10	(1 392)	100,0	100	100	1 520		5 185	170		
Mecas ESI s.r.o.	République tchèque	6	1 655	95,0	912	912	(1 143)		7 279	135	0	
ESI UK Ltd.	Angleterre	12	1 787	100,0	164	164	(821)		3 933	295		
ESI US R&D, Inc.	États-Unis	19	3 626	74,0	4 128	649	40		0	83		
Calcom ESI SA	Suisse	8	666	98,5	2 678	656	588		225	66		
ESI Software (India) Private Ltd.	Inde	2	7 840	100,0	2	2			2 091	66		
Hong Kong ESI Co.,	Chine		2	100,0	119	0	0		0	793		
ESI-ATE Holdings Ltd.	Chine	1	398	100,0	1 737	0	0		0	1 369		
ESI Italia s.r.l.	Italie	50	52	100,0	1 050	1 050			4 636	(22)		
ESI South America Comércio e Serviços	Brésil	9	208	100,0	56	56	(1)		26	89		
ESI Services Tunisie	Tunisie	10	1 275	100,0	304	304				47		
ESI Group Beijing Co., Ltd.	Chine	60	3 339	100,0	543	543			6 046	198		
ESI Software Germany Gmbh	Allemagne	7	8 592	100,0	10 708	10 708	(200)		429	411		
ESI Nordics AB	Suède	1	531	100,0	446	446	7		193	(69)		
Open CFD Ltd.	Angleterre		(905)	100,0	2 351	117	(76)		311	(65)		
ESI Services Vietnam Co., Ltd.	Vietnam	7	161	100,0	124	124				30		
ESI ITI Gmbh	Allemagne	2	3 279	100,0	18 710	8 336			349	448		
ESI US Holdings, Inc.	États-Unis	58	111	100,0	834	834			0	0		
<b>2. Filiales détenues entre 10 et 50 %</b>												
JV AECC-ESI	Chine	1 275	1 713	35,0	576	576			0			

Les données au 31 décembre 2021 du tableau des filiales et participations sont des données non auditées.

## NOTE F.9. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En février 2022, le conflit entre la Russie et l'Ukraine s'est aggravé. La situation évolue rapidement créant une forte volatilité sur les marchés de l'énergie, notamment en Europe. Compte tenu de

l'escalade récente et rapide des événements et de l'imposition de sanctions supplémentaires, le Groupe évalue constamment l'impact potentiel sur les résultats opérationnels du Groupe. Le Groupe n'a

pas d'actifs ni d'opérations en Ukraine. Cet évènement n'a pas d'impact dans les comptes sociaux d'ESI Group.